

**Zeitschrift:** Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

**Herausgeber:** [s.n.]

**Band:** 8 (2001)

**Heft:** 2

**Artikel:** Les affinités économiques et le bon usage du diagnostic conjoncturel en Suisse, 1932-1947

**Autor:** Pavillon, Sophie

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-20410>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# **LES AFFINITES ECONOMIQUES ET LE BON USAGE DU DIAGNOSTIC CONJONCTUREL EN SUISSE, 1932–1947**

**SOPHIE PAVILLON**

En 1932, les autorités fédérales instaurent la Commission d’observation conjoncturelle – officiellement *Kommission für Konjunkturbeobachtung / Commission de recherches économiques*, ci-après CoConjoncture. La crise mondiale commence alors à frapper très durement la Suisse et ses voisins, tandis que les fascismes se développent avec vigueur en Europe. Cette commission réunit un cénacle d’économistes et de statisticiens appelés à formuler ensemble un diagnostic, puis à le publier, qu’il s’agisse de leur rapport trimestriel sur «La situation économique» en général, ou d’une contribution destinée à approfondir un sujet particulier.

L’étude de cette commission d’experts fait ressortir une tendance structurelle de la politique économique capitaliste, consistant à exercer autant que possible une pression permanente sur les coûts de production, et, ce faisant, sur les prix et les salaires. Dans le cas examiné ici, les milieux d’affaires contrôlant ces deux grands secteurs que sont l’industrie d’exportation et la finance indiquent, pour l’essentiel, les lignes de force qui organisent les travaux de la commission. Celle-ci associe l’économie privée et l’administration fédérale et s’insère dans un dispositif en réalité plus complexe, où interviennent d’autres organes analogues: la Commission d’étude des prix (CPrix), la Commission consultative pour les questions de salaires (CSalaires) et la Commission de statistique sociale (CoStatSoc).<sup>1</sup> Ces instances nombreuses n’étoffent pas tellement la cohorte des experts, en revanche, elles leur donnent un rôle décisif dans un contexte échappant d’assez loin au contrôle démocratique, alors même que leurs activités concernent directement la grande majorité de la population, dépendante des revenus de son travail.

## **LA «SOLIDARITE AVEC LES CHOMEURS» SE CONÇOIT PAR LA MANIERE FORTE**

La CoConjoncture est mise en place alors que la crise économique touche la Suisse de plein fouet et s’amplifiera jusqu’à son apogée de 1936, avec

110 ■ 93'000 chômeurs complets recensés, soit 5 pour cent de la population active.<sup>2</sup>

Au début de 1932, plusieurs sources indiquent que les autorités fédérales s'interrogent longuement sur les mesures qu'elles peuvent prendre pour remédier à cette situation dramatique, envisageant alors les stratégies à adopter, notamment pour faire diminuer les prix de la viande, du lait et des loyers, de même que pour abaisser les taux d'intérêts et les coûts de la construction. Une idée fait son chemin: faute de pouvoir intervenir directement, les dirigeants du pays vont créer le cadre favorable à une concertation entre les différents groupes d'intérêts. Le Conseiller fédéral radical Marcel Pilet-Golaz, assez proche de son collègue de parti Albert Meyer, s'exprime en ces termes: «[...] on ne peut pas songer à prendre des mesures bien rigoureuses dans l'ordre juridique ou économique. Nous ne sommes pas armés dans ce domaine comme les gouvernements allemand et italien, et même le serions-nous que l'opinion publique ne nous permettrait pas d'agir.» Pilet-Golaz préconise une politique d'information que le Conseil fédéral pourrait mener grâce aux feuilles officielles: «Ainsi, nous serions en mesure d'exercer une pression sur l'opinion publique et d'arriver à cette baisse [des prix] que nous reconnaissions tous comme nécessaire. En même temps, il faudra que notre peuple revienne à des mœurs plus simples et se débarrasse d'habitudes coûteuses qui contribuent pour une bonne part au renchérissement de l'existence.»<sup>3</sup> Un peu édulcorés, ces propos donnent lieu à un communiqué dans la *Feuille fédérale*,<sup>4</sup> puis seront répétés assez invariablement par différentes autorités nationales. On peut par exemple les reconnaître dans l'allocution du 25 juin 1940 due à la plume de Pilet-Golaz,<sup>5</sup> mais aussi dans le fameux discours que son collègue Edmund Schulthess tient à Aarau le 29 novembre 1934,<sup>6</sup> ou devant la Fédération patriotique vaudoise, quelques semaines après la dévaluation du franc suisse, occasion pour lui de déclarer: «De la même manière que les paysans doivent à l'heure actuelle renoncer à une hausse des prix, les salariés doivent eux aussi renoncer à une hausse des salaires. Notre principal objectif est de réintégrer le plus possible de chômeurs dans le circuit du travail. Cela sera d'autant plus facile et rapide que l'industrie sera concurrentielle. Par solidarité avec les chômeurs, les salariés doivent commencer par donner du temps à l'industrie, qui doit se remettre de la misère qui l'a rongée.»<sup>7</sup>

## **"SMALL IS BEAUTIFUL"**

Sa genèse officielle veut que la CoConjoncture soit issue de la double paternité de Schulthess et de Jakob Lorenz,<sup>8</sup> alors professeur d'économie politique et de sociologie à l'Université de Fribourg. Pionnier du calcul de l'indice du coût de la vie, il a définitivement rompu avec le socialisme pour se tourner vers

le corporatisme, dans sa version catholique-conservatrice.<sup>9</sup> Le projet qui va se réaliser recueille toutefois bien des faveurs, et l'on constate même que Jean-Marie Musy, réputé être l'ennemi invétéré de Schulthess au gouvernement, dresse comme un portrait de la future commission, lorsqu'il évoque la possibilité que la Division du commerce soit assortie d'une commission consultative «[...] où siégeraient non seulement des politiciens, mais aussi des praticiens expérimentés, ceux qui sont en réalité les grands chefs de nos principales industries. L'industrie, le commerce et les banques devraient y être représentés, afin que les activités de ces trois groupes, souvent divergentes, puissent ici être accordées les unes avec les autres.»<sup>10</sup>

Les autorités fédérales tiennent manifestement à ce que cette commission garde un statut flou. Ainsi, quelque deux ans après la tenue des premières séances de celle-ci, la *Feuille fédérale* signale enfin que la CoConjoncture a été «constituée au département de l'économie publique» en février 1932, puis «rattachée» à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), «dans le courant de 1934».<sup>11</sup> Le système de cooptation par lequel s'est effectuée la mise en place de la CoConjoncture va se maintenir. Ses membres sont nommés par le Département fédéral de l'économie publique (DFEP), qui ne manque pas d'y laisser une large place aux milieux d'affaires et d'écartier autant que possible la gauche syndicale.<sup>12</sup> Le futur conseiller fédéral Max Weber qui s'illustre, dans cette commission et ailleurs, par son grand respect des institutions bourgeois, y tient le rôle du représentant isolé de la gauche.<sup>13</sup> Les commissions voisines, celles sur les prix, la statistique sociale et plus tard celle sur les salaires, fonctionnent manifestement sur le même mode. Le professeur bernois Fritz Marbach y siège et présidera deux d'entre elles. Marbach, à l'instar de Weber, est un social-démocrate très modéré – il conseille notamment Konrad Ilg, secrétaire de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), lors de la conclusion des accords de «Paix du travail», en 1937.<sup>14</sup>

Le DFEP assume les frais induits par les communications que la commission publie d'habitude dans *La vie économique*, et ceux nécessaires pour le secrétariat de la CoConjoncture, pris en charge par l'OFIAMT. Sinon la commission occasionne peu de dépenses: les membres de l'administration fédérale y œuvrent en vertu du cahier des charges défini par leur office. Quant aux représentants de l'économie privée, d'ordinaire l'Etat n'indemnise que leurs déplacements. Le professeur zurichois Eugen Grossmann, président de la Commission entre 1934 et 1936, reçoit 1500 Frs d'honoraires et 1500 Frs de dédommagement. Son successeur, Ernst Ackermann, alors chef du Bureau de statistique économique à la Banque nationale suisse (BNS), ne perçoit, semble-t-il, aucun honoraire pour son travail à la tête de la commission.<sup>15</sup>

Ce système discret, souple et en apparence assez rudimentaire n'empêche pas cette commission de rivaliser avec les grands instituts d'étude de la conjoncture existant en Europe et aux Etats-Unis – elle est d'ailleurs en contact avec certains d'entre eux et participe à leurs congrès internationaux. Selon son secrétaire, Max Haene: «On peut affirmer que les publications de la commission [...] sont aujourd'hui justement appréciées, comme des informations objectives, dans des milieux étendus. La presse y puise de plus en plus des informations. Par une coopération rationnelle des services de statistique avec les milieux scientifiques et le monde de la pratique, nous sommes arrivés à doter la Suisse – sans grand appareil administratif et sans institut spécial de recherches économiques, comme l'ont d'autres pays – d'un instrument d'observation économique et d'estimation des conjonctures, capable de rendre de réels services au pays.»<sup>16</sup> Il faut dire que la CoConjoncture s'appuie sur une étroite collaboration avec le professeur Eugen Böhler, directeur de l'Institut de recherches économiques de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), auquel est aussi confiée la publication des rapports hebdomadaires de la Société suisse pour les recherches économiques.

Le professeur Böhler est favorable à une économie corporatiste où la libre concurrence serait plus ou moins mise entre parenthèses par un contrôle collectif de l'économie, effectué par les associations faïtières.<sup>17</sup> Membre de la CoConjoncture depuis 1937, Böhler rédige pour elle, depuis la fin de 1938 environ, la partie de son rapport trimestriel consacré à l'économie mondiale, ce qui vaut à son institut une rentrée de 2000 frs. par an, pour l'abonnement des membres de la CoConjoncture aux rapports qu'il publie.<sup>18</sup> Créé en 1938 dans le giron de l'EPFZ, cet institut est d'abord financé par une douzaine d'entreprises suisses. Ses groupes d'experts (*Erfahrungsaustauschgruppen – Erfahr-Gruppen*) sont un instrument élitaire, dans ce sens qu'ils permettent aux milieux d'affaires en place de former ceux qu'ils destinent à assurer leur succession.<sup>19</sup> L'Institut de recherches économiques auprès de l'EPFZ et la Co-Conjoncture instaurent une synergie très favorable aux responsables de l'économie en Suisse. Avec ce système fonctionnant à huis clos, ils disposent des données nécessaires à leur formation, à leur information et à l'exercice de leurs activités. Last but not least, la CoConjoncture permet à l'élite d'intervenir dans l'espace public par le biais de communications scrupuleusement mises au point avant d'être diffusées, pour la plupart sous la houlette du DFEP, qui en assure la légitimité.

## ON N'EST JAMAIS SI BIEN SERVI QUE PAR SOI-MEME

Pour ses 15 premières années d'activité, la CoConjoncture se révèle très stable dans sa composition de base, à peine troublée par quelques changements de poste et départs à la retraite, ou étoffée par une nouvelle cooptation: le très imposant appareil de gestion de l'économie de guerre y est représenté, dès 1943, et le Délégué aux possibilités de travail, depuis 1947.<sup>20</sup> Il faut attendre aussi longtemps pour que le Vorort siège dans cette commission; son premier secrétaire, Peter Aebi, est appelé à remplacer le représentant des patrons Fritz Bernet, grand adepte de la rationalisation économique.<sup>21</sup> Le professeur Eduard Kellenberger y fait un bref passage, au moment où se prépare la fin du second conflit mondial. A l'issue de la Première Guerre mondiale, Kellenberger avait critiqué vertement la politique inflationniste à laquelle le gouvernement suisse avait donné libre cours, sans considérer que la population s'appauvrissait gravement.<sup>22</sup> L'arrivée d'Alfred Gutersohn constitue un soutien pour les arts et métiers,<sup>23</sup> tandis que celle d'Albert Masnata, en 1938 déjà, vient renforcer les rangs des corporatistes et du patronat industriel,<sup>24</sup> et donne aussi une petite touche romande à cette commission, fidèle reflet du pouvoir économique de l'époque et de ses intérêts prioritaires.

En revanche, la présidence de la CoConjoncture est au départ sujette à davantage de tumulte. Ainsi, son premier président, Jakob Lorenz, démissionne lorsqu'il fonde son mouvement de droite extrême «Das Aufgebot». Bernet et Howald vont espérer qu'il renonce à sa décision, mais sans succès. «Vater Jakob» – pour reprendre une expression de son propre cru – se borne désormais à siéger comme membre ordinaire de la commission, jusqu'à son décès en 1946.<sup>25</sup> Si cette situation donne au fondateur de l'Aufgebot une position plus discrète, elle ne lui enlève en rien sa grande audience parmi ses pairs. Un scientifique plus modéré reprend alors les rênes de la présidence, en la personne du professeur d'économie à l'Université de Zurich Eugen Grossmann, dont les idées sur l'économie n'en sont pas moins bien arrêtées.<sup>26</sup> Ainsi, à sa demande, la commission va caractériser le gouvernement de Léon Blum en ces termes: «Par sa politique sociale, c'est-à-dire en relevant les salaires et les prix dans le même temps qu'il réduisait fortement le nombre des heures de travail, le Ministère de gauche qui s'était formé en été avait complètement perdu la conduite de la politique économique française. Au lieu d'une politique d'adaptation, on poursuivit la restauration de l'économie intérieure. La politique du Front populaire fit augmenter en France et à l'étranger la défiance ressentie à l'égard de la monnaie. A ceci s'ajoutèrent les mouvements de grève, les occupations d'usine et finalement la guerre civile espa-

gnole, toutes choses qui contribuèrent à tendre la situation politique. La conséquence en fut une forte exportation de capitaux.»<sup>27</sup> La dévaluation du franc suisse va contribuer à la reprise économique du pays. A un tout autre niveau, elle provoque la démission de Grossmann, qui craint de porter préjudice à la poursuite des travaux de la CoConjoncture par son opposition résolue à cette intervention sur la monnaie.<sup>28</sup>

Moins flamboyant que ses prédécesseurs, Ernst Ackermann, délégué à la commission par la Banque nationale suisse, entame alors un règne de 20 ans.<sup>29</sup> Défenseur d'une politique du franc fort, il a préparé le rapport signé par la CoConjoncture sur «La thésaurisation en Suisse»<sup>30</sup> et marque ensuite de son empreinte les ordres du jour à la base des travaux que la commission consacrera à l'inflation, aux politiques économiques d'après-guerre, au bilan suisse des paiements ou encore à la politique des prix et des salaires. La BNS est parfois directement sollicitée par la CoConjoncture. Son Directoire approuve par exemple la publication du «Rapport sur les principes de la politique monétaire de conjoncture dans la période d'après-guerre», préparé par Eugen Böhler et son Institut de recherches économiques, sur mandat de la commission: «Nous sommes d'accord avec vous sur le fait que la stabilité de notre monnaie ne sera maintenue dans les années à venir qu'au moyen d'une politique économique appropriée, s'attachant en premier lieu à empêcher que la Suisse pratique de nouveau des prix qui l'isolent et qui ne la rendent plus concurrentielle sur les marchés étrangers.»<sup>31</sup>

La commission entretient aussi des relations privilégiées avec les dirigeants des principales entreprises helvétiques et se déplace sur le terrain. Elle visite des firmes comme Sulzer, Brown Boveri (BBC), Omega, General Motors, Maggi et Saurer. Elle se rend aussi dans une installation agronomique appartenant à l'EPFZ et au secrétariat de l'Union suisse des paysans, pour donner suite aux propositions de Howald. Invitée par Max Weber, la CoConjoncture va à Bâle, auprès de l'Union suisse des coopératives de consommation et des usines Bell. Enfin, le président Ackermann ne manque pas de l'inviter à Zurich, au siège de la BNS.<sup>32</sup>

La visite de l'entreprise Sulzer à Winterthur, le 31 août 1934, permet à ces poids lourds de l'industrie que sont Hans Sulzer, Heinrich Ambühl (BBC) et Otto Cattani, de l'Union suisse des constructeurs de machines, d'inspirer à la commission la préparation de sa série d'études sur les coûts de production.<sup>33</sup> Leur publication démarre dès janvier 1935 dans *La vie économique*, avec la communication dédiée à l'industrie des machines, suivie de celles consacrées à la paille et aux tresses pour chapeaux, à la soie artificielle et au coton, à l'aluminium, à l'horlogerie et enfin, à la tannerie. Si l'on ajoute à cela l'«Etude comparée des exportations industrielles de 1929 à 1934»,<sup>34</sup> force est de cons-

tater que le secteur secondaire était, avec le franc suisse, au bénéfice de toutes les attentions de la CoConjoncture.

Ce système de concertation est bien rôdé. La CoConjoncture se réunit très volontiers dans les locaux de la BNS à Berne, tandis que le président de la Direction générale de celle-ci, Gottlieb Bachmann, participe à une séance de la commission, le 28 juin 1934. On y retrouve également Ambühl, le 12 novembre 1934, lorsque le premier rapport sur les coûts de production est mis au point. Bref, nous avons là affaire à une instance très influente, agissant à l'abri de tout contrôle autre que celui de l'élite au service de laquelle elle est placée et qui la compose largement.

Le statut exceptionnel de cette commission ne semble pas déranger ceux qui ont connaissance de ses activités. Cela s'explique peut-être par l'admiration que certains fonctionnaires portent à ces hommes du séraïl dotés de «cette vision de la réalité qui permet le mieux d'éviter les erreurs», comme l'écrivait poétiquement le secrétaire de la commission.<sup>35</sup> Plus sûrement, on peut dire qu'Eugen Böhler n'était pas seul à penser en ces termes: «la politique économique n'est pas une affaire de dilettante. Il faut avoir été introduit aux questions de la science économique. C'est là moins le cas du Parlement que de l'Etat-major des fonctionnaires formés à la science économique [...].»<sup>36</sup> Enfin, on se rappelle que la commission a été mise en place par des conseillers fédéraux au fond assez unanimes à estimer qu'une concertation entre les personnalités à la tête des différentes branches économiques, à l'abri des regards, permettrait ensuite de mener une politique gouvernementale d'autant mieux acceptée que les milieux dirigeants en auraient eux-mêmes défini les principes.

## OBSERVER OU PRESCRIRE?

Son appellation camoufle en réalité le rôle actif que joue la commission dans la politique fédérale. Pendant trois ans, elle préconise un abaissement des coûts de production dans l'industrie, accompagné d'une restriction des salaires. Puis, dès que la Seconde Guerre mondiale éclate, la préoccupation centrale de la CoConjoncture se déplace. En 1940, Ackermann écrit au chef du DFEP: «Contrairement à 1914, on connaît aujourd'hui en général les effets sociaux et politiques de l'inflation. [...] Nous considérons [qu'elle] est un problème si important que nous voulons faire usage des droits que nous avons reçus et nous engager dans un travail dont le caractère scientifique est de l'intérêt du pays tout entier.»<sup>37</sup> Dès lors, les salaires sont moins considérés pour leur rôle de «facteur le plus important du coût général de production»<sup>38</sup> que pour leur incidence au niveau de la politique monétaire de la Confédération. Les travaux

désormais entrepris par la CoConjoncture concernent en premier lieu le coût de la vie et la politique des salaires, en collaboration avec la CPrix. Sur leur impulsion, on instaure la Commission consultative pour les questions de salaires, dont la vice-présidence sera assurée par nul autre qu'Ackermann.<sup>39</sup>

Les experts estiment qu'il faut tenir compte du renchérissement car, selon eux: «Cette compensation est non seulement une question d'équité; elle s'impose encore pour des raisons de politique d'Etat, pour prévenir ou atténuer les tensions politiques, affaiblir l'esprit de classe au sein de la communauté nationale et fortifier la solidarité entre les individus, ce qui est aujourd'hui plus nécessaire que jamais.»<sup>40</sup> Ils veulent cependant que cette mesure soit aussi faible que possible, de 10 à 15 pour cent, alors même qu'ils évaluent le renchérissement à 30 pour cent.

Ainsi, avec une constance imperturbable, la CoConjoncture exerce la mission que le Conseil fédéral lui a confiée. En période de chômage ou de plein-emploi, avant ou après la dévaluation, pendant la crise, la guerre, ou l'essor économique, en fait, quelle que soit la conjoncture, la commission pèse de tout son poids sur les salaires et sur les prix. En 1946, elle déclare: «L'activité des affaires, le travail en suffisance, et des gains satisfaisants ne doivent pas nous laisser oublier que le stade actuel de la haute conjoncture renferme de graves dangers économiques et sociaux.

Consciente de sa responsabilité, la Commission de recherches économiques a considéré qu'il était de son devoir, d'une part, d'attirer clairement l'attention sur ces dangers – danger d'un contre-coup violent après la période ascendante, danger d'une diminution persistante du pouvoir d'achat de la monnaie résultant de prix et de salaires toujours plus élevés – et, d'autre part d'indiquer la voie qu'il faudrait suivre, à son avis, pour diminuer ces risques et les tensions sociales qui en résultent. [...]» Pour éviter une surchauffe économique et l'inflation, tous les membres de l'économie nationale doivent: «Placer les intérêts particuliers ou de groupes après les intérêts généraux; Maintenir la discipline économique qui a fait ses preuves pendant la guerre [...]; Observer de la mesure en exigeant de nouvelles hausses de prix et de salaires.»<sup>41</sup>

## **UNE COMMISSION ANIMEE PAR L'EXPERIENCE HISTORIQUE ET LA CONSCIENCE DE CLASSE DES DOMINANTS**

L'historiographie suisse met souvent en exergue deux défaites marquantes, survenues en 1935: celle de la gauche et de son initiative de crise et celle de la droite corporatiste, réclamant une révision totale de la Constitution. Or, en étudiant la CoConjoncture, on peut nuancer ce parallèle.

Il est clair que la politique économique prônée par les autorités du pays va à l'encontre de ce qu'aurait souhaité la gauche, notamment parce qu'elle voulait davantage d'aide directe aux chômeurs et une amélioration du pouvoir d'achat de la population. La pression permanente sur les salaires et sur les prix, ainsi que le chômage ravageur de l'entre-deux-guerres affaiblissent le mouvement ouvrier. Il s'attache à soutenir les chômeurs et engage toujours moins de moyens dans les luttes, en particulier dans des campagnes contre la baisse des salaires. Sa combativité est d'autant plus émoussée qu'il est vital pour les salariés et les syndicats d'obtenir les maigres subventions étatiques, tandis que certains de ses cadres – dont la carrière personnelle a plutôt le vent en poupe – privilégient une approche gestionnaire des problèmes, préférant la concertation au conflit.<sup>42</sup>

En revanche, la mise en place de la CoConjoncture – et des commissions auxquelles elle associe ses forces – montre que les divers milieux qui réclament ouvertement une économie organisée sur un modèle corporatiste ne se sont pas heurtés à la sourde oreille des autorités, loin de là. Comment ne pas faire le rapprochement entre l'appareil de concertation qui s'instaure dans l'ombre depuis la fin des années 1920 et le système corporatiste dans une économie libérale, tel qu'un Böhler a pu l'envisager? Pilet-Golaz situe la CoConjoncture aux confins de l'interventionnisme autorisé à ceux qui dirigent un Etat libéral en crise. Meyer considère quant à lui que: «La commission de contrôle des prix ne pourrait jouer un rôle décisif que si on lui attribuait un pouvoir dictatorial. Or ce moyen a été employé en Allemagne et n'a pas eu d'effet durable. C'est donc dans la voie de l'entente qu'il faut chercher une solution [...].»<sup>43</sup> Dans le contexte de l'époque, la gauche a passablement renoncé à mettre en exergue le conflit entre capital et travail, notamment en signant les accords de «Paix du travail» en 1937. Elle reconnaît aussi le danger du fascisme et du nazisme en Europe. De son côté, l'élite au pouvoir ne varie pas dans sa lutte: elle veut sauvegarder son taux de profit, quitte à recourir à des méthodes répressives, si elles s'avéraient efficaces. On comprend alors bien pourquoi elle répond davantage aux attentes de la droite corporatiste qu'à celles de la gauche.

Annexe 1: *Membres de la CoConjoncture*

Membres	Années
Ackermann E. – Banque nationale suisse	1935–1947
Acklin K. – Direction générale des douanes	1935–1938
Aepli E. – Administration fédérale des finances	1947–
Bernet F. – Union centrale des associations patronales	1935–1947
Bodenmann H. – Direction générale des douanes	1939–1947
Böhler E. – Ecole polytechnique fédérale de Zurich, professeur	1937–1947
Brugger O. – Union suisse des paysans, privat-docent	1946–1947
Brüschiweiler C. – Bureau fédéral de la statistique	1935–1946
Furger F. – Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIAMT); secrétariat de la CoConjoncture	1935–1947
Gordon H. – Statistique sociale de l’OFIAMT	1935–1947
Grossmann E. – Université de Zurich, professeur	1935–1936
Guttersohn A. – Haute école de Saint-Gall, enseignant	1942–1947
Haene M. – Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIAMT); secrétariat de la CoConjoncture	1935–1947
Higy C. – Administration fédérale des impôts	1937–1947
Howald O. – Union suisse des paysans, privat-docent	1935–1945
Iklé M. – Représentant du Délégué aux possibilités de travail	1947
Kellenberger E. – Administration fédérale des finances, professeur	1944–1946
Koller A. – Bureau fédéral de la statistique	1947–
Kull E. – Administration fédérale des finances	1942–1943
Lingg O. – Secrétariat central des CFF	1935–1947
Lorenz J. – Université de Fribourg, privat-docent	1935–1946
Masnata A. – Office suisse d’expansion commerciale	1938–1947
Weber M. – Union syndicale suisse / Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment	1935–1947
Wiegner E. – Centrale pour l’économie de guerre	1943–1947

N. B. Crée en 1932, la CoConjoncture n’apparaît dans l’*Annuaire de la Confédération suisse* qu’à partir de 1935.

Annexe 2: *Exemple du cumul des sièges au sein des différentes commissions, en 1943*

---

- Dix personnes forment la CPrix (future Commission des cartels), dont quatre membres de la CoConjoncture: Furger F.; Haene M.; Howald O.; Lorenz J.
  - Parmi les 15 personnes qui siègent à la CSalaires, on dénombre dix membres de la CoConjoncture: Ackermann E.; Bernet F.; Böhler E.; Furger F.; Gordon H.; Guttersohn A.; Haene M.; Howald O.; Lorenz J.; Weber M.
  - Sur les onze personnes composant la CoStatSociale, deux appartiennent à la CoConjoncture: Bernet F.; Weber M.
  - Pour sa part, Fritz Marbach cumule la présidence de la CPrix et celle de la CSalaires.
  - Quant à Ernst Ackermann, il est d'abord chef du bureau de statistique de la Banque nationale suisse à Zurich, jusqu'en 1942, puis directeur de la division d'économie publique et statistique de la même institution, jusqu'en 1952. Il préside la Société suisse de statistique, de 1941 à 1944 et l'Union des offices suisses de statistique, de 1945 à 1948. Il sera président ad intérim de la CoConjoncture pour les années 1937–1939, puis président à titre régulier de 1940 à 1956. Il sera vice-président de la CSalaires de 1943 à 1956. Enfin, il présidera la CoStatSociale, depuis sa nouvelle instauration, de 1950 à 1956 (elle ne figure plus dans l'Annuaire fédéral de 1943–1949). Lorsqu'Ackermann prend sa retraite, le professeur à l'EPFZ Eugen Böhler devient président de la CoConjoncture. Walter Kull, successeur d'Ackermann à la Direction de la division d'économie et de statistique de la Banque nationale suisse, reprend la présidence de la CoStatSociale.
- 

*Notes*

- 1 Appellations: *Preisbildungskommission; Lohnbegutachtungskommission; Sozialstatistische Kommission*.
- 2 Roland Ruffieux, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne 1974, 201 ss.; Hans Ulrich Jost, «Menace et repliement», *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne 1986, 696–701, 725 ss.; Gérald Arlettaz, «Crise et déflation. Le primat des intérêts financiers en Suisse au début des années 1930», *Relations internationales* 30, 1982, 159–175.
- 3 Archives fédérales (AF), E 1004.1 1/332 a, Procès-verbal du Conseil fédéral (PVCF), 26 février 1932, 5–6.
- 4 *Feuille fédérale*, I, 1932, Extrait des délibérations du Conseil fédéral, 2 mars 1932, 583–588.
- 5 Edgar Bonjour, *Histoire de la neutralité suisse*, IV, Neuchâtel 1970, 109–112.
- 6 Edmund Schulthess, *Lebensfragen der schweizerischen Wirtschaft*, Aarau 1935.
- 7 Edmund Schulthess, «Die Abwertung und ihre wirtschaftlichen Folgen», *Journal de statistique et Revue économique suisse (JS&RES)*, 1936, 459–476.
- 8 AF, E 9500.109 (-)/1/4, Procès-verbal de la CoConjoncture (PVCC), 11/12 mai 1943.
- 9 Markus Zürcher, «Jacob Lorenz. Vom Sozialisten zum Korporationentheoretiker», in Aram

- Mattioli (éd.), *Intellektuelle von rechts. Ideologie und Politik in der Schweiz 1918–1939*, Zurich 1995, 219–238.
- 10 AF, E 1004.1 1/332 b, Bericht des eidgenössischen Finanzdepartementes an den Bundesrat, 6 février 1932, 49 (annexe au PVCF, 8 février 1932).
- 11 *Feuille fédérale*, 1934, 719–720.
- 12 AF, E 9500.109 (-)/1/25, Notice de Haene pour Ackermann, 26 janvier 1949; lettre d'Ackermann à l'Union syndicale suisse, 17 novembre 1948; AF, E 9500.109 (-)/1/3, Remarque de Weber lors de la séance de la *CoConjoncture* du 30 novembre 1934.
- 13 Marcela Hohl-Slamova, *Die wirtschaftspolitischen Vorstellungen von Max Weber (1897–1974) und sein Einfluss auf die Tätigkeit des Schweizerischen Gewerkschaftsbundes*, Diessenhofen 1983; Hans Ulrich Jost, «Max Weber», in Urs Altermatt (éd.), *Conseil fédéral. Dictionnaire biographique des cent premiers conseillers fédéraux*, Yens 1993.
- 14 Egon Tuchtfeldt, «Fritz Marbach 80 Jahre», *JS & RES*, 1972, 479–482; Hugo Sieber & Egon Tuchtfeldt, «Fritz Marbach in memoriam», *JS & RES*, 1975, 1–7; Pietro Morandi, *Krise und Verständigung. Die Richtlinienbewegung und die Entstehung der Konkordanzdemokratie 1933–1939*, Zurich 1995, notamment 43–45.
- 15 AF, E 9500.109 (-)/1/23, Notice pour Willi, 1er mars 1939.
- 16 AF, E 9500.109 (-)/1/25, Haene, secrétaire de la *CoConjoncture*, à Maurice Guigoz, président du Groupement romand pour l'étude du marché, Lausanne, 14 mars 1949.
- 17 Wilfried Rutz, *Die schweizerische Volkswirtschaft zwischen Währungs- und Beschäftigungs-politik in der Weltwirtschaftskrise – wirtschaftspolitische Analyse der Bewältigung eines Zielkonflikts*, Zurich 1970, 226–227; Eugen Böhler, *Korporative Wirtschaft. Eine kritische Würdigung*, Saint-Gall 1934; Hans Böhi, «Zum 60. Geburtstag von Eugen Böhler», *JS & RES*, 1953, 441–442.
- 18 AF, E 9500.109 (-)/1/23, Notice pour Willi, 1er mars 1939.
- 19 Alfred Wiegner, «Begegnung mit Eugen Böhler», in Schweizerische Gesellschaft für Konjunkturforschung (éd.), *Kultur und Wirtschaft. Festschrift zum 70. Geburtstag von Eugen Böhler*, Zurich 1963, 17–22.
- 20 Cf. la liste des membres de la *CoConjoncture* publiée dans cet article (annexe 1).
- 21 Fritz Bernet, «Konjunkturforschung und Wirtschaftsrationalisierung», *Schweizer Schriften für rationelles Wirtschaften* 2, Zurich 1927; Rudolf Jaun, *Management und Arbeiterschaft. Verwissenschaftlichung, Amerikanisierung und Rationalisierung der Arbeitsverhältnisse in der Schweiz 1873–1959*, Zurich 1986.
- 22 Eduard Kellenberger, «Richtlinien für eine schweizerische Währungsreform. Berner Antrittsvorlesung vom 7. Juli 1917», *JS & RES*, 1917, 359–374.
- 23 Alfred Gutersohn, *Les arts et métiers dans la vie économique de la Suisse. L'Union Suisse des Arts et Métiers 1879–1954*, Lausanne 1954.
- 24 Albert Masnata, *A travers l'Europe du 20e siècle. Après la Révolution d'Octobre, d'autres cheminements*, Saint-Saphorin 1983; Philippe Maspali, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Lausanne 1993.
- 25 AF, E 9500.109 (-)/1/3, PVCC, 2 novembre 1933; AF, E 9500.109 (-)/1/4 – PVCC, 16 septembre 1946.
- 26 Richard Büchner, «Eugen Grossmann», *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, 1963, 272–276; Eugen Grossmann, *Das Irrlicht der Währungsabwertung*, Zurich 1935.
- 27 *La vie économique (LVE)*, novembre 1936, «La situation économique», 538; AF, E 9500.109 (-)/1/3, PVCC, 30 juillet 1936.
- 28 AF, E 9500.109 (-)/1/3, PVCC, 23 octobre 1936.
- 29 Cf. l'«Exemple du cumul des sièges au sein des différentes commissions en 1943», publié dans cet article (annexe 2).
- 30 Ernst Ackermann, *Monnaie franche et réalité*, Fribourg 1933; *LVE*, février 1936, «La théaurisation en Suisse», 74–79.

- 31 Supplément de *LVE*, septembre 1944; AF, E 9500.109 (-)/1/22, Directoire de la BNS à la *CoConjoncture*, 30 mai 1944.
- 32 AF, E 9500.109 (-)/1/3 et 4, PVCC, 1934–1946.
- 33 AF, E 9500.109 (-)/1/3, PVCC, 31 août 1934; Geneviève Billeter, *Le pouvoir patronal. Les patrons des grandes industries suisses des métaux et des machines (1919–1939)*, Genève 1985.
- 34 *LVE*, octobre 1935, 492–499.
- 35 AF, E 9500.109 (-)/1/22, Le secrétaire de la *CoConjoncture* à Alfred Sauvy, chef du Service d'observation économique, économie nationale, Ministère des finances, Paris, 6 janvier 1938.
- 36 AF, E 9500.109 (-)/1/3 – PVCC, 20 mars 1940.
- 37 AF, E 9500.109 (-)/1/23 – Ackermann au DFEP, 24 janvier 1940.
- 38 *LVE*, janvier 1935, «Du coût de production dans divers pays, notamment en ce qui concerne l'industrie des machines», 2.
- 39 AF, E 9500.109 (-)/1/25, Haene à Guigoz, 14 mars 1949; *LVE*, septembre 1941, «Coût de la vie et politique de salaires. Considérations sur l'état actuel du problème et sa solution», 200–204.
- 40 *LVE*, septembre 1941 (note 39), 201–202.
- 41 Supplément de *LVE*, décembre 1946, «La politique de conjoncture en Suisse dans l'après-guerre», 18.
- 42 Marc Perrenoud, «Aspects de la politique financière et du mouvement ouvrier en Suisse dans les années 1930», *Etudes et sources* 26, 2000, 83–119.
- 43 AF, E 1004.1 1/332 a, PVCF, 26 février 1932, 6.

## **ZUSAMMENFASSUNG**

### **WIRTSCHAFTLICHE WAHLVERWANDTSCHAFTEN UND DIE NÜTZLICHKEIT DER KONJUNKTURDIAGNOSE IN DER SCHWEIZ, 1932–1947**

1932 setzte der Bund die Kommission für Konjunkturbeobachtung (KBK) ein. Die Weltwirtschaftskrise tangierte die Schweiz und ihre Nachbarstaaten zunehmend schärfer. Gleichzeitig waren Faschismus und totalitäre Strömungen in Europa auf dem Vormarsch. Die Untersuchung der KBK zeigt eine strukturelle Tendenz der kapitalistischen Wirtschaftspolitik, die im Kern darin bestand, mit allen Mitteln einen konstanten Druck auf die Produktionskosten und in der Folge auf Preise und Löhne auszuüben. Die Wirtschaftskreise, welche die Export- und Finanzpolitik kontrollierten, gaben die Rahmenbedingungen vor, an der die KBK ihre Arbeit ausrichtete. Privatwirtschaft und Bundesverwaltung beteiligten sich an der Kommission für Konjunkturbeobachtung. Sie ist zudem Teil eines weit komplexeren Rahmens, an dem vergleichbare Organe partizipieren, in denen wiederum beinahe die selben Experten sitzen: die Preisbildungskommission, die Lohnbegutachtungskommission und die Sozialstatis-

tische Kommission. Die Aktivitäten dieser Experten fanden jenseits demokratischer Kontrolle statt, obwohl sie die Lohnabhängigen und somit die Mehrheit der Bevölkerung direkt betreffen (Angestellte, Arbeiter, Bauern). Die Konjunkturentwicklung hat, unabhängig von ihrer veränderlichen Tendenz, keinen Einfluss auf den Kampf der Machtelite: Diese will ihre Profitraten sichern und ist bereit, auch repressive Methoden einzusetzen, wenn sie sich als nützlich erweisen. Man versteht also gut, warum sie eher den Erwartungen der korporatistischen Rechten entgegen kommt, denn jenen der Linken.

(Übersetzung: Beatrice Schumacher)